CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100297** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE 17/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/01/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST CEDEX 2 530 002 476 RCS

Siret : 530 002 476 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB13429989

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TMRP13415809

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/08/2025

Raison sociale : CHAUFFAGE PICART

31 RUE DU MARECHAL JOFFRE
29400 LANDIVISIAU

Téléphone : 02 98 68 06 36 **Fax :**

Portable : 0647350161

Responsabilité légale :
PICART MICKAEL CO-GÉRANT / PICART STEPHANE CO-GÉRANT

Site Internet : http://chauffage-picart.fr

E-mail : chauffage.picart@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 187 200 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	09/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/11/2025 13:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100297** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE **17/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/01/2011
Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST CEDEX 2 530 002 476 RCS

Siret : **530 002 476 00014**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB13429989

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TMRP13415809

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/08/2025

Raison sociale : **CHAUFFAGE PICART**

31 RUE DU MARECHAL JOFFRE
29400 LANDIVISIAU

Téléphone : 02 98 68 06 36 **Fax :**
Portable : 0647350161

Site Internet : http://chauffage-picart.fr
E-mail : chauffage.picart@gmail.com

Responsabilité légale :
PICART MICKAEL CO-GÉRANT / PICART STEPHANE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/10/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	20/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.